

## TABLE DES MATIERES

<b>Mot de Président :</b>	2
<b>A : Présentation de l'ONG MPLC :</b>	3
<b>B : Bilan des activités de l'Année 2015 :</b>	5
1/ Généralité :	5
2/ Domaine de la Gouvernance :	6
3/Domaine des Droits de l'homme :	10
4/ Domaine des Actions Humanitaires :	10
5/ Rapport Financier :	11
<b>C : Tableau récapitulatif des activités durant la période 2015 :</b>	12
<b>D : Difficultés et insuffisances :</b>	15
<b>E : Projets et Perspectives 2016 :</b>	16
<b>Conclusion :</b>	16

## **MOT DU PRESIDENT DE L'ONG MPLCI**

**M. SOUMAHORO Brahim**

Le 31 octobre 2003, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention des Nations Unies contre la corruption (résolution 58/4), et a prié le Secrétaire général de charger l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) d'assurer le secrétariat de la Conférence des États Parties à la Convention. De par cette résolution, le monde entier reconnaît l'ampleur de la corruption dans nos États respectifs. En Côte d'Ivoire, la corruption est devenue un phénomène social, politique et économique complexe. Elle est présente dans tous les secteurs d'activités du pays. Le dernier Classement de l'indice de corruption présenté en juin 2015 par Transparency international positionne le pays au 115ème rang mondial sur 174.



Si le cercle vicieux de la corruption ne s'arrête pas, que va-t-on nous laisser alors aux générations futures ?

La corruption a des conséquences néfastes. Elle ralentit le développement économique et contribue à l'instabilité gouvernementale. Il faut un changement de comportement. Il est temps de faire fi des petits intérêts malsains au profit de l'intérêt supérieur de la Nation. Sinon l'injustice va perdurer. Regardons plutôt la Côte d'Ivoire, notre patrie, c'est le plus important.

Il est impératif que le gouvernement, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les médias et les citoyens unissent leurs forces pour une synergie d'action contre la corruption.

Pour accomplir pleinement notre mission, nous avons mis en priorité les activités de lutte contre la corruption durant l'année 2015. Notre présence en appui avec certaines organisations de la société civile serait un apport capital. La Côte d'Ivoire doit améliorer considérablement sa position vu l'indice de corruption en rapport avec le dernier classement de transparency international.

Certes, des efforts sont consentis par le gouvernement ivoirien avec l'appui des OSC. Cependant beaucoup reste à faire. La nécessité d'un partenariat entre l'Etat et les acteurs de la société civile s'avère nécessaire et incontournable.

## **A/ PRESENTATION DE L'ONG MPLCI**

### **1) CONSTITUTION**

Créé le 22 Août 2006 à Abidjan, le **Mouvement Pour la Lutte Contre l'Injustice (MPLCI)** a obtenu sa légalité constitutionnelle le 11 Juillet 2012 dont récépissé Numéro 453 /MEMI /DGAT /SDVA. Son siège Afrique est à Abidjan, Adjamé-Williamsville Immeuble Timité à 300 mètre de la Pharmacie près du marché. 09 BP 470 Abidjan 09. Son président actuel est M. **SOUMAHORO Brahima**. Paru dans le journal officiel de la République de Côte d'Ivoire sous le N° 38 du 20 Septembre 2012, l'**ONG MPLCI** est une structure qui regroupe des Hommes et des femmes issus de plusieurs couches socioprofessionnelles à la recherche d'un monde meilleur.

### **2) VISION DE L'ONG MPLCI**

Ainsi créée pour attirer l'attention des dirigeants sur toutes les formes d'injustice qui minent notre société, l'ONG MPLCI œuvre pour une Côte d'Ivoire juste, équitable et égalitaire.

### **3) OBJECTIFS**

A travers ces différentes missions qu'elle s'est assignée, l'**ONG MPLCI** poursuit des objectifs suivants :

- Promouvoir le genre et l'égalité des chances
- Promouvoir de l'intégration socioculturelle et économique entre les peuples
- Promouvoir de l'éducation entre les hommes et les femmes
- Promouvoir et contribuer à la protection des droits de l'homme
- promouvoir les lois et les textes en rapport avec la bonne gouvernance et les droits de l'homme à travers des actions de proximité.

#### **4) MISSIONS DE L'ONG MPLCI**

Ses missions peuvent se résumer comme suit :

- ✓ Lutte contre la corruption
- ✓ Lutte contre la fraude
- ✓ Lutte pour la bonne gouvernance

#### **5) DOMAINES D'INTERVENTION**

Nos domaines d'interventions sont les suivants :

- ✓ Gouvernance
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ Actions humanitaires

#### **6) CONTACT**

Siège social Abidjan, Adjamé– Williamsville,  
Immeuble Timité à 300 mètre de la Pharmacie  
du marché ( RCI)

**Boîte postale : 09 BP 470 Abidjan 09**

**Tel : (+225) 20 37 06 03 / 20 00 79 65**

**Fax : (+225) 20 37 06 02**

**Cel : (+225) 05 05 87 10**

e-mail : [ongmplci@yahoo.fr](mailto:ongmplci@yahoo.fr)

web : [www.ongmplci.org](http://www.ongmplci.org)



## **B / BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2015**

### **1°) GENERALITE**

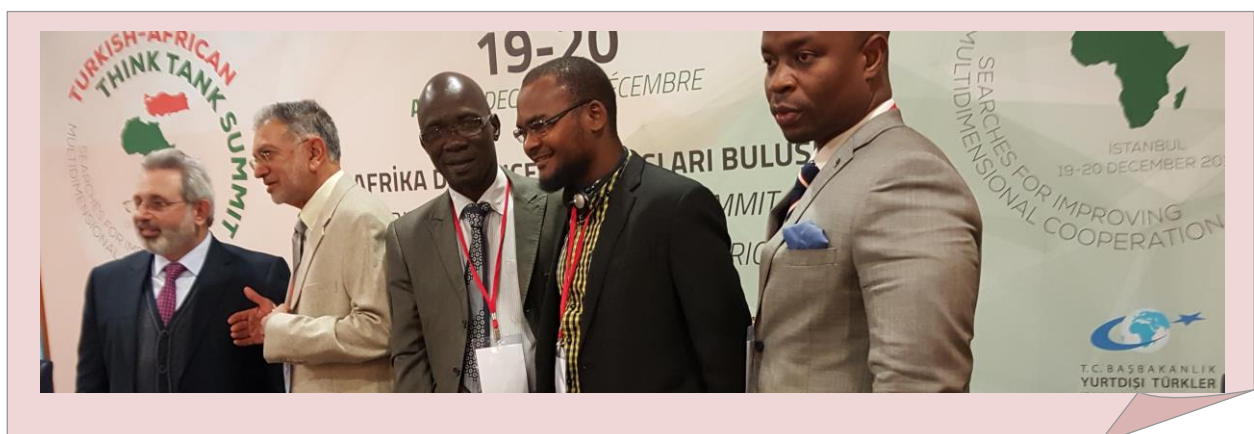
La Côte d'Ivoire a connu plus d'une décennie de crises. Celles-ci ont fait régner l'anarchie avec son corollaire de violation des droits de l'homme et de dégradation de la cohésion sociale. Des milliers de personnes étaient dans le dénuement total, incapables elles même de subvenir à leurs besoins, même les plus élémentaires.

Après un long processus de sortie de crise et de nombreuse campagne de réconciliation, on dira que la paix est de retour.

Ainsi pour le développement économique et l'émergence de la Côte d'Ivoire, le gouvernement s'est donné pour leitmotiv la promotion du concept de bonne gouvernance. Cependant l'effectivité de cette bonne gouvernance ne serait possible que dans un environnement sain et respectueux des droits de l'homme.

C'est dans l'objectif de maintenir stable le climat social, de justice, de droit et enfin d'aider le gouvernement dans sa ferme volonté de bonne gouvernance, que l'ONG-MPLCI (Mouvement Pour la Lutte Contre l'Injustice) s'est approprié les instruments et mesures pour lutter, voir freiner la corruption et infraction assimilées d'un part et faire la promotion des droits de l'homme à travers des actions de proximité et humanitaires d'autre part.

Le programme d'action de l'ONG MPLCI se résume par des activités de promotions et de sensibilisation sur la bonne Gouvernance, les droits de l'homme et humanitaires à travers une stratégie basée sur l'écoute, l'orientation, l'assistance et la mobilisation. **Le MPLCI** a enregistré pendant **l'année 2015** plusieurs activités d'investigations, de collecte d'informations, de formation, de communication, de plaidoyers et d'assistance au quotidien. Deux voyages à l'international (à Saint Petersburg /Russie et à Istanbul/Turquie) ont permis au MPLCI de prendre part à des sommets importants et de faire entendre la voix des Organisations de la société civile ivoirienne.



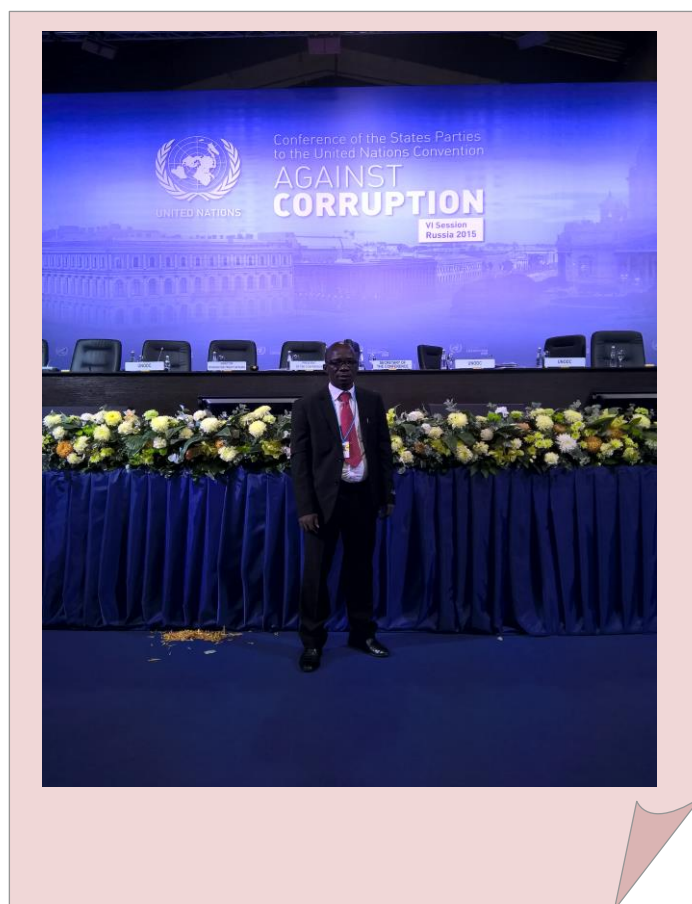
## 2°) DOMAINE DE LA GOUVERNANCE

Le terme de gouvernance est à la mode. Et pourquoi s'en étonner ? La gouvernance désigne un concept commode. Une idée descriptive de la réalité, mais aussi un idéal normatif associé à la transparence, à l'éthique, à l'efficacité de l'action publique.

La gouvernance recouvre à la fois l'éthique en politique, le contrôle des représentants politiques, la réforme des institutions internationales, les accords public-privé, la réforme du management des entreprises publiques, etc. A l'instar des grandes nations du monde, cette présentation a pour objectif de mettre en exergue l'importance de la bonne gouvernance

dans la croissance économique et le développement en cours pour améliorer la gouvernance en Côte d'Ivoire et ce qu'il convient de faire davantage. L'Etat et les administrés sont donc concernés par la problématique de la gouvernance issue du terme de gouvernabilité.

C'est pourquoi durant l'année 2015, l'ONG MPLCI s'est réorganisée pour rester dans la dynamique de la gouvernance. Une équipe jeune a été constituée sous le regard bienfaisant des anciens. Les multiples plaidoyers, les différentes correspondances, les diverses formations, le panel de missions et la publication de supports de communication qui soutenus par la motivation d'une équipe ambitieuse ont permis à l'ONG MPLCI d'enregistrer des résultats avantageux et encourageants. C'est pourquoi, nous avons encouragé et soutenu la bonne gouvernance dans cet Etat de droit qui se veut émergent à travers des actions de proximités.



## AXE 1 : SENSIBILISATION

La sensibilisation dans l'administration, sur les corridors et points d'observation a été au rendez-vous. Nous avons été aussi au côté de nos collaborateurs extérieurs pour la sensibilisation des populations et des agents de différents services et de corps de métier.

- ❖ Nos actions de plaidoyers ont eu des effets favorables dans la mesure où notre Contribution s'est soldée par la présence régulière des agents de police de la



régulation de la circulation au carrefour Djéni Kobenan à Williamsville, le carrefour de MACACI, l'échangeur des ponts ferraille et Agban du côté d'Adjamé.

- ❖ Les moments de sensibilisation nous ont permis de nous rapprocher et de consolider les relations de collaboration avec les autorités administratives et militaires du pays (la primature, le ministère chargé du budget, le ministère du commerce, de l'artisanat et la promotion des PME, le ministère de la solidarité, de la famille, de la femme et de l'enfance, la haute autorité pour la bonne gouvernance, l'état-major

général des FRCI, le commandement Supérieur de la Gendarmerie, La direction Générale de la Police, la direction Générale des Douanes, etc.).

- ❖ Nous avons participé successivement en mars 2015 à la présentation du guide sur les garanties judiciaires de l'inculpé détenu, à la présentation du guide pratique du dialogue démocratique. Ces documents faciliteront notre compréhension et nous aideront à mieux communiquer dans la sensibilisation de la population.
- ❖ La conférence débat sur la loi portant interdiction des sachets plastiques, organisée par l'Action Internationale pour le Développement Durable (AIDD) au

qu'elle nous avons pris part a éclairé les participants des méfaits des sachets plastiques sur l'homme et son environnement.

- ❖ Nos outils de communication ont été d'un grand soutien pendant nos moments de sensibilisation. La présentation du bureau local de l'ONG en mai dernier à ABOBO, vient nous rapprocher davantage de nos populations.
- ❖ Pour couronner l'année 2015, l'ONG MPLCI a organisé en les 7 et 8 décembre, des journées de sensibilisations et lutte contre la corruption à Abidjan dans les locaux du centre de formation des impôts sur le thème central " **Quel engagement citoyen pour une Côte d'Ivoire sans corruption**".

## **AXE 2 : FORMATION**

L'année 2015 peut être perçue comme l'année de la formation et du renforcement de capacité du personnel et des membres de l'ONG MPLCI. La lutte anti-corruption doit se faire selon des normes et des lois bien définies d'où la nécessité de recevoir une formation dont:

- ❖ celle organisée par le ROSCI-CCAP et l'APNAC avec la participation de plusieurs acteurs de la société sur l'analyse des instruments juridiques nationaux et internationaux de la corruption et faire l'état des lieux de leur mise en œuvre en Côte d'Ivoire.
- ❖ C'est dans cette même optique que le MPLCI a participé a plusieurs atelier de formation dont celui de la sensibilisation aux droits de l'homme en période électorale, appui pour le plaidoyer pour l'amélioration du cadre juridique et





réglementaire d'exercice des OSC, le renforcement des capacités des OSC sur l'observatoire des processus électoraux selon la méthode du parallèle vote tabulation.

- ❖ On pourrait ajouter aussi à ce panel de formation, l'atelier relatif à l'examen de l'application de la convention des nations unies contre la corruption.

S'approprier les textes législatifs et réglementaires relatives à la lutte contre la corruption et infractions assimilées d'une part et d'autre part les vulgariser sont les enseignements que nous avons reçus au CGECI par la Haute autorité pour la Bonne Gouvernance dans le mois de septembre 2015.

### **AXE 3 : DOCUMENTATION, PUBLICATION, COMMUNICATION ET MULTIMEDIAS**

Il a été adressé plus de quatre cent soixante correspondances durant l'année 2015 repartis dans les proportions suivantes 7,75% demandes d'audience, 14,6% demandes d'appui et d'assistance, 17% lettres d'informations, 2,5% plaintes, 3,5% demandes d'interview, 19,5% invitations, 5,15% lettres de remerciements, de félicitations et encouragements, 30% ordres de mission et autres.

Nous avons entretenir de bonne relation de collaboration avec certaines institutions et/ou organisations internationales telles que l'Union Européenne à travers le Projet Liane, différents bureaux de l'ONU, le Programme d'appui à la Gouvernance du PNUD.

Le MPLCI a produit et distribué quinze mille (15.000) exemplaires de plaquettes de présentation et cinq mille (5000) exemplaires de publication de bulletin d'informations et de sensibilisations sur la bonne gouvernance. Aussi, l'animation du site web et la présence sur les sites des réseaux sociaux comme outils de communication sont beaucoup exploitées. Courant le mois de juin 2015, nous avons mis à la disposition de l'opinion nationale et internationale un rapport d'investigation tiré en cinq cent (500) exemplaires relative à l'état de la corruption en Côte d'Ivoire.

Le MPLCI est resté à l'écoute du citoyen avec l'animation de son centre de communication et d'observation. Ainsi pour se rapprocher l'avantage de la population à travers une stratégie de communication de proximité, le MPLCI a ouvert un bureau local à Abobo gare pour recenser et traiter les préoccupations des riverains.

Le renforcement du pack informatique et l'acquisition de logiciel adapté à donné plus d'élan au travail du personnel.

### **3°) DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME**

L'ONG MPLCI organise son projet d'action autour d'une lutte active contre l'impunité en général et singulièrement contre la violation des droits de l'homme. Par la mission qu'il s'est fixé et les actions qu'il mène, le MPLCI contribue à l'effectivité et la promotion des droits de l'homme. Durant la période 2015, l'ONG MPLCI a reçu des



personnes victimes de violation de leur droit et d'abus divers. Des actions ont été menées en faveur de ces derniers pour que triomphe la justice. Le MPLCI a traité 19 dossiers en interne qui se repartissent selon la proportion suivante : Parmi les dossiers traités les 52,65 % ont eu une issue heureuse, 5,25% en abandon de charge et les 42,1% autres sont en cours de traitement avec les autorités compétentes. Les dossiers dans leur majorité ont porté sur le foncier lié aux escroqueries et abus de confiance.

Venir en aide au quotient à des personnes vulnérables et sans voix est un acte humanitaire que prône l'ONG MPLCI.

### **4°) DOMAINE DES ACTIONS HUMANITAIRES**

La pauvreté, les catastrophes naturelles, les conflits armés engendrent des situations dans lesquelles des milliers de personnes voient leur condition de vie bouleversée d'une façon extrême. Ainsi des milliers de personnes sont dans le dénuement total, incapables elles même de subvenir à leurs besoins, même les plus élémentaires. L'action humanitaire se veut une réponse à ces besoins. Cet année nos actions de donation et de prise en charges des enfants démunis ont été presque inexistantes.

Mais, dans sa mission d'assistance aux personnes vulnérables, l'**ONG MPLCI** a pu répondre présente dans l'assistance des personnes victimes d'abus de confiance et/ou pouvoir dans le traitement de dossier administratif de ces derniers en prenant en compte leur frais de dossier et de déplacement.



## **5°) RAPPORT FINANCIER**

En 2015, l'ONG MPLCI a fait face à de grands défis budgétaires en vue d'atteindre ses objectifs. Environ 30% des charges du budget ont été financés sur fond propre. Cependant, nous observons une hausse due à l'acquisition et l'aménagement du nouveau local abritant le siège de la structure aussi l'acquisition de matériel de travail. L'ONG MPLCI s'est doté de matériel et bien d'équipement pour le bon fonctionnement de ses entités. Dans l'attente d'un financement des institutions financières et sociales nationales et des institutions internationales, l'**ONG MPLCI** a su répondre au déficit financier. Voici présenter un extrait du rapport financier:

- Dotation Fonds de Fonctionnement : 23.733.581 F CFA
- Dotation Fonds d'Appui et d'Investissement : 12.336.727 F CFA

Le montant global de ce rapport financier est de : 36.070.308 F CFA

## **C : LE TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES DURANT LA PERIODE 2015**

<b>N°</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>LIEU</b>	<b>INITIATRICE</b>
01	Participation à la présentation du guide sur les garanties judiciaires de l'inculpé détenu	03/03/2015	Fondation Friedrich Naumann	<b>ACAT (Actions des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)</b>
02	Participation à la cérémonie de présentation du guide pratique du dialogue démocratique	10/03/2015	CERAP	<b>CERAP</b>
03	Participation à une conférence débat sur la loi portant interdiction des sachets plastiques	12/03/2015	Fondation Friedrich Naumann	<b>AIDD (Action Internationale pour le Développement Durable)</b>
04	Participation à l'atelier d'appui pour le plaidoyer pour l'amélioration du cadre juridique et réglementaire d'exercice des OSC	17/03/2015	CERAP	<b>Projet LIANE (UE)</b>
05	Organisation de la cérémonie de présentation du bureau local ABOBO de l'ONG MPLCI	02/05/2015	Mairie de la commune d'Abobo	<b>ONG MPLCI</b>

<b>N°</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>LIEU</b>	<b>INITIATRICE</b>
06	Participation à l'atelier de renforcement des capacités des OSC sur l'observatoire des processus électoraux selon la méthode du parallèle vote tabulation	06 au 08 Mai 2015	Hotel Mantchan de grand Bassam	<b>ONG ADJL CI</b>
07	Participation au prix de l'excellence 14è édition	11/06/2015	Hôtel ivoire	<b>Direction générale des impôts</b>
08	Participation à l'atelier relative à l'analyse des instruments juridiques nationaux et internationaux de la lutte anti-corruption et faire l'état des lieux de leur mise en œuvre en côte d'ivoire	11 au 14 juin 2015	Hôtel Apkaro Dabou	<b>ROSCI-CCAP &amp; APNAC</b>
09	Participation à la cérémonie de restitution des résultats de l'étude sur le foncier urbain à Abidjan	18/06/2015	CERAP	<b>CERAP</b>
10	Participation à la cérémonie de présentation officielle du réseau parlementaire de lutte contre la corruption	18/06/2015	Parlement Ivoirien (Plateau)	<b>APNAC- PNUD</b>
11	Participation a l'atelier relatif à l'examen de l'application de la convention des nations unies contre la corruption	23/07/2015	Hôtel castel	<b>Haute autorité pour la Bonne Gouvernance</b>
12	Participation à la formation de sensibilisation aux droits de l'homme en période électorale	Du 06 au 08/08/2015	Etat major	<b>Etat Major des FRCI</b>

<b>N°</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>LIEU</b>	<b>INITIATRICE</b>
13	Participation à l'atelier de vulgarisation des textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées	Septembre 2015	CGECI	<b>Haute autorité pour la Bonne Gouvernance</b>
14	Participation à l'atelier relatif au plaidoyer pour l'amélioration du cadre juridique des OSC	13 /11/2015	CERAP	<b>Projet LIANE</b>
15	Participation à la conférence des Etats parties à la convention des Nations Unies contre la corruption	18/11/2015	Saint Petersburg (Russie)	<b>UNUDOC</b>
16	Organisation de journée de sensibilisation et de lutte contre la corruption sur le thème central <b>"Quel engagement citoyen pour une Côte d'Ivoire sans corruption."</b>	7 au 8/12 / 2015	centre de formation des Impôts à Abidjan/ Plateau	<b>ONG MPLCI</b>
17	Participation au sommet Turco-Afrique relative à la relation bilatéral socio économique et culturelle	19 au 20/12/ 2015	Istanbul (Turquie)	<b>République de TURQUIE</b>
18	Deuxième Parution du bulletin d'information « Bonne Gouvernance » (5000 exemplaires)	24/12/2015	Siège de MPLCI	<b>ONG MPLCI</b>

## **D : DIFFICULTES ET INSUFFISANCES**

Malgré la volonté et la persévérance de la jeune équipe, des difficultés et des insuffisances ont été recensées dans le quotidien de l'ONG MPLCI. On peut citer :

- Ressources financières insuffisantes et limités.
- Difficulté pour la production et la publication du mensuel d'information "**Bonne Gouvernance**".
- Difficile accès à certaines administrations publiques et privées, par exemple au ministère de la santé avec son service technique chargé des ONG. Nous constatons que les responsables de la CIE restent réservés malgré nos sens d'ouverture.
- Difficulté de trouver un interlocuteur vrai est dans le domaine du transport.
- Abandon du projet d'assistance aux enfants au port de San Pedro par faute de soutien des autorités portuaires.
- Difficile installation et Ouverture de centres d'écoute à l'Intérieur du pays.
- Difficulté d'accès aux médias d'Etat
- Manque de moyen financier pour la mise en place d'une radio de proximité à l'écoute du citoyen de toute nation.

Toutes ces difficultés rencontrées ont permis à l'**ONG MPLCI** de se forger et de poursuivre sa vision. C'est en ce sens que plusieurs projets et perspectives seront mis en exergue.

## **E : PROJETS ET PERSPECTIVES 2016**

Pour l'année 2016, le MPLCI mettra l'accent sur le renforcement de son dispositif organisationnel à travers des actions plus accrues et ciblées. Parmi ces actions, l'on peut retenir :

- ✓ Rechercher les financements pour l'installation et l'ouverture de plusieurs centres d'écoute sur toute l'étendue du territoire national.
- ✓ Rechercher des couvertures médiatiques pour les activités de la structure
- ✓ Intensifier les relations de partenariat ou de collaboration.
- ✓ Mettre en place d'une radio de proximité à l'écoute du citoyen.
- ✓ Former et Renforcer la Capacité des membres et du personnel de l'**ONG MPLCI**.
- ✓ Former et Renforcer la Capacité des communautés ou groupements associatives divers
- ✓ Accroître les activités d'investigation et de communication
- ✓ Intensifier les actions humanitaires
- ✓ Réaliser et suivre de Projets
- ✓ Mettre en place d'une bibliothèque interne

## **CONCLUSION**

Durant l'année 2015, les activités de l'ONG MPLCI se sont déroulées avec beaucoup de lenteur dues à certaines difficultés et insuffisantes (d'ordres logistiques et financiers).

Cependant avec la nouvelle organisation mise en place, le leadership et le management du président SOUMAHORO Brahima, le MPLCI a tant bien que mal pu réaliser quelques activités. Les résultats sur l'année 2015, nous semblent satisfaisants dans l'ensemble.

Ainsi dans l'attente d'une aide et d'une collaboration plus accrues des partenaires aux développements, l'ONG MPLCI s'invite à continuer dans la vision qu'elle s'est assigné celle d'une Côte d'Ivoire sans injustice, basée sur des normes fondamentales de l'équité et d'égalité.





Conference of the States Parties  
to the United Nations Convention

**AGAINST  
CORRUPTION**

**VI Session  
Russia 2015**